
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-272 DU 18 AVRIL 2014

portant approbation du budget, exercice 2014
du Centre de Partenariat et d'Expertise pour
le Développement Durable (CePED).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2012-544 du 17 décembre 2012 portant attributions organisation et fonctionnement du Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective ;
- Vu** le décret n° 2012-428 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2006-546 du 11 octobre 2006 portant approbation des Statuts du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED) ;
- Vu** le Relevé des décisions et recommandations du Conseil de Gérance du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED) en sa session du 10 décembre 2013 ;
- Sur** rapport du Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 19 mars 2014,

DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2014, du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED), tel qu'il figure en annexe au présent décret.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 18 avril 2014

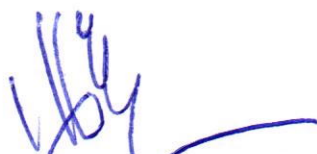
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre du Développement, de
l'Analyse Economique et de la
Prospective,

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Marcel Alain De SOUZA



Jonas GBIAN

AMPLIATIONS : PR 6 SGG 4 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 2 MDAEP 2 AUTRES
MINISTERES 25 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3 INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3
UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 CePED 2 JORB 1.-

elo